

SFL – Clôture de l’offre de rachat obligataire

L’offre de rachat portant sur deux souches obligataires Novembre 2021 et Novembre 2022, lancée le 19 septembre 2018, a été clôturée le 26 septembre 2018. Le succès de cette opération permet à SFL de racheter une partie de ces obligations pour un montant nominal global de 300 M€, conforme à son objectif, dont 150 M€ sur la souche 2021 et 150 M€ sur la souche 2022.

Cette opération de rachat intervient dans le cadre de la gestion active de l’endettement de la Société et permet à SFL d’en réduire le coût moyen futur et d’en rallonger la maturité moyenne.

A propos de SFL

Leader sur le segment prime de l’immobilier tertiaire parisien, la Société Foncière Lyonnaise se distingue par la qualité de son patrimoine évalué à 6,4 milliards d’euros, avec des immeubles concentrés dans le Quartier Central des Affaires de Paris (#cloud.paris, Édouard VII, Washington Plaza...) et par la qualité de son portefeuille de clients, constitué de sociétés prestigieuses opérant dans le secteur du conseil, des médias, du digital, du luxe, de la finance et de l’assurance. Plus ancienne foncière française, SFL démontre année après année une constance dans l’exécution de sa stratégie, centrée sur la création d’une forte valeur d’usage pour ses utilisateurs, et in fine d’une importante valeur patrimoniale pour ses actifs.

Marché de cotation : Euronext Paris Compartiment A – Euronext Paris ISIN FR0000033409 – Bloomberg : FLY FP – Reuters : FLYP PA

Notation S&P : BBB+ stable